

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

02 NOV 2017

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE AU TROISIEME TRIMESTRE 2017

Octobre 2017

A handwritten signature in blue ink, located at the bottom right of the page.

Les efforts de redressement des finances publiques à travers le suivi de l'exécution de la Loi de Finances se poursuivent et doivent permettre entre autres de rendre les informations budgétaires et comptables plus exhaustives, fiables et transparentes. Cette démarche a consisté à mobiliser les énergies autour des actions essentielles pour permettre aux différentes structures impliquées dans cet exercice de rendre disponibles les informations afin d'améliorer le rapport de l'exécution budgétaire.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2017 ; tant en recettes qu'en dépenses.

Pour ce faire, il rappelle d'abord le contexte dans lequel le budget de l'exercice 2017 a été élaboré. Il aborde ensuite, l'exécution du budget en termes de réalisations à fin septembre 2017 ; et présente enfin les perspectives pour le dernier trimestre 2017.

I - CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET 2017

Le budget de l'exercice 2017 a été élaboré dans un contexte caractérisé par :

- i) **Au plan international**, selon les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait être modérée en 2016, à 3,1%, avant de rebondir à 3,4% en 2017.
- ii) **Au plan national**, le taux de croissance du PIB, initialement projeté à 5,2 % en 2017 a été revu à la baisse à 4,5 % du fait de la détérioration de l'environnement sécuritaire dans certaines parties du pays vers la fin du troisième trimestre de l'année 2016 ; des goulots d'étranglement en matière de transport ; et de la faible exécution des projets d'investissement. Quant à l'inflation, elle se situerait à 4,5%. Un taux qui demeure supérieur à la norme communautaire de 3%. Les recettes en cash rapportées au PIB sont projetées à environ 8,8% en 2017.

Les principaux faits ayant caractérisé l'élaboration du budget 2017 concernent : le retour à l'ordre constitutionnel suivi de l'installation des institutions de la République ; la conclusion d'un nouveau programme appuyé par la Facilité Elargie du Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) ; l'élaboration d'un plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) regroupant les besoins et les priorités des cinq (05) premières années de la période post-électorale.

Les grandes priorités du budget de l'exercice 2017 sont les suivantes :

- i) le renforcement de la paix et la sécurité ;
- ii) l'assainissement des finances publiques, la relance et le soutien à l'activité économique ;
- iii) la politique et bonne gouvernance ; et
- iv) les affaires sociales et les actions humanitaires.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement met l'accent sur la poursuite des efforts de mobilisation des ressources tant intérieures qu'extérieures et la maîtrise des dépenses publiques.

Afin de permettre à l'Etat d'avoir les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs de 2017, des mesures vigoureuses sont prises dont les principales sont les suivantes :

- Le lancement d'une campagne de recouvrement des arriérés fiscaux;
- Le passage à une mercuriale des essences forestières exportées basée sur les tendances des prix mondiaux et un contrôle renforcé des structures de coûts de revient de transport pour une valorisation intérieure adéquate ainsi que le recouvrement effectif des taxes et frais de concessions;
- Une application rigoureuse de la convention bancaire sur le recouvrement des recettes pour en assurer leur traçabilité, avec interdiction absolue de procéder à des prélèvements d'office et aux opérations de compensation et reversement immédiat sur les comptes courants de l'État à la Banque Centrale;
- le paiement direct des taxes à l'exportation sur les produits forestiers au moyen de chèques certifiés remis directement à l'Etat;
- la suspension des mains levées accordées aux importations de biens et le contrôle de la régularisation des mains levées accordées.

En matière des dépenses, l'esprit de rigueur et la prudence dans la gestion des dépenses resteront de mise. A cet effet, l'accent sera mis sur la rationalisation des dépenses publiques, la poursuite du nettoyage du fichier de la solde en vue de mieux maîtriser la masse salariale.

Sur la base du contexte ci-haut décrit, les recettes sont projetées à 203 milliards de FCFA et les dépenses à 237 milliards de FCFA, présentant ainsi un solde budgétaire déficitaire de 34 milliards de FCFA. Le déficit primaire est de 22,7 milliards et correspond à 1,9% du PIB, ce qui limite les capacités de l'Etat à faire face aux charges de la dette.

II - EXECUTION DU BUDGET A FIN SEPTEMBRE 2017

L'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2017 est marquée par la mise en place d'un nouveau Gouvernement, la signature d'un nouvel accord de financement avec le FMI, la mise en œuvre du plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) et la détérioration de la situation sécuritaire suite au regain de violence dans certaines régions du pays.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2017, le montant total des ressources propres mobilisées s'élève à 190,8 milliards de francs CFA, correspondant à 93,9% des prévisions annuelles. En comparaison avec la même période de l'exercice 2016, on observe une hausse de 16,9% liée à la mise en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources.

S'agissant des dépenses, elles ont été engagées à hauteur de 95,6 milliards de F.CFA, soit un taux d'exécution de 52,5% des prévisions annuelles hors dépenses d'investissements financés sur ressources extérieures.

2.1 - Mobilisation des ressources budgétaires

L'analyse de cette rubrique est basée essentiellement sur les données fournies par les structures en charge de recouvrement des ressources. Celles-ci concernent l'ensemble des recettes déclarées par les régies, ainsi que les informations fournies par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération sur les dons/emprunts programmes et projets.

Les ressources totales mobilisées à fin septembre 2017 au montant de 190,8 milliards de francs CFA se décomposent en ressources intérieures (133,21 milliards de francs CFA) et extérieures (57,61 milliards de francs CFA).

2.1.1 - Les ressources intérieures

A fin septembre 2017, les ressources intérieures ont été mobilisées à hauteur de 133,2 milliards de francs CFA, contre 122,2 milliards de francs CFA à la même période en 2016, soit une hausse de 11,0 milliards de francs CFA. Elles sont constituées de recettes propres (114,8 milliards de francs CFA) et des emprunts (18,4 milliards de francs CFA).

A) Les ressources propres

L'effort de mobilisation de ressources déployé par les différentes régies de recettes à fin septembre 2017, a permis de mobiliser 114,8 milliards de francs CFA, sur une prévision de 134,5 soit un taux de réalisation de 85,3%. En comparaison avec le niveau de réalisation de la même période de 2016, une évolution positive de 16,7% est observée.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des ressources propres par régie au cours des trois premiers trimestres de l'année 2017 en comparaison avec celles mobilisées à fin septembre 2016.

Tableau n°1 : Répartition des recettes (en milliers de FCFA) recouvrées par régies de recettes à fin septembre 2017

		DOUANES	IMPÔTS	TRESOR	TOTAL
Réalisation à fin septembre 2016	Cash	30 984 911	15 544 225	2 617 107	49 146 243
	Ordre	31 691 408	5 968 748	972 241	38 632 397
	Total	62 676 319	21 512 973	3 589 348	87 778 640
Réalisation au 1er trimestre 2017	Cash	11 872 192	11 573 315	249 112	23 694 619
	Ordre	15 626 872	1 643 555	105 926	17 376 353
	Total	27 499 064	13 216 870	355 038	41 070 972
Réalisation au 2 ^{ème} trimestre 2017	Cash	12 868 505	12 855 645	373 078	26 097 228
	Ordre	12 237 002	1 634 529	232 079	14 103 610
	Total	25 105 507	14 490 174	605 157	40 200 838
Réalisation au 3 ^{ème} trimestre 2017	Cash	13 297 566	10 300 729	157 725	23 756 020
	Ordre	8 279 884	1 385 711	81 386	9 746 981
	Total	21 577 450	11 686 440	239 111	33 503 001
Total réalisation à fin septembre 2017	Cash	38 038 263	34 729 689	779 915	73 547 867
	Ordre	36 143 758	4 663 795	419 391	41 226 944
	Total	74 182 021	39 393 484	1 199 306	114 774 811

Sources : DGDDI, DGID et DGTCP

Par structure de mobilisation des recettes, la situation se présente comme suit.

➤ **La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)**

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la DGDDI est d'atteindre 75,5 milliards de francs CFA conformément aux dispositions de la loi de finances 2017.

A fin septembre 2017, la DGDDI a mobilisé 74,2 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 98,3%. Ce montant se décompose en : recettes cash qui représentent 51,2% du montant mobilisé ; et recettes d'ordre (36,1 milliards de francs CFA).

A la même période en 2016, la réalisation de la DGDDI était de 62,7 milliards de francs CFA et fortement influencée par les recettes d'ordre qui absorbaient 51% des ressources.

Tableau n°2 : Répartition des recettes réalisées par la DGDDI à fin septembre 2017

	Total réalisation à fin septembre 2016	Prévision 2017	Total réalisation à fin septembre 2017			Taux de réalisation à fin septembre 2017
			Cash	Ordre	Total	
Recettes fiscales	54 935 793	67 009 263	33 750 691	16 120 828	49 871 519	74,4
Droits de sortie	830 890	2 497 786	929 535	-	929 535	37,2
Amendes et pénalités	296 467	647 905	316 552	-	316 552	48,9
Recettes affectées	2 396 258	3 221 829	1 723 415	605 426	2 328 841	72,3
Recettes sur exercices antérieurs	-	2 127 384	-	-	-	-
Autres recettes	4 216 911		989 032	977 901	1 966 933	
Total général	62 676 319	75 504 167	38 038 263	36 143 758	74 182 021	98,2

Source : DGDDI

Tenant compte de l'objectif de 40,3 milliards de francs CFA à recouvrer en cash au cours des neuf (09) premiers mois de l'année 2017, la performance de la DGDDI est en deçà de la cible. Cette contre-performance s'explique entre autres par : le faible niveau des opérations d'importations ; le faible impact de la mise en œuvre de la nouvelle structure des prix des produits pétroliers ; et le regain de violence ayant pour conséquence la baisse du niveau d'activité économique.

En vue d'atteindre l'objectif de recouvrement assigné à la DGDDI pendant le quatrième trimestre, des mesures correctives additionnelles sont envisagées pour renforcer la performance de la DGDDI, il s'agit plus particulièrement de :

- Accélérer la mise en œuvre des conclusions de la mission de réconciliation des valeurs attestées par BIVAC avec les valeurs déclarées des marchandises mises à la consommation ;
- Poursuivre l'apurement des mains-levées ;
- Restaurer la procédure de prépaiement au Guichet Unique de Douala

➤ **La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)**

Au titre de sa mission de mobilisation des ressources, la DGID s'est vue assigner au titre de l'exercice budgétaire 2017, un objectif de recouvrement de 53 milliards de

Au 30 septembre 2017, la DGID a recouvré globalement 39,4 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 53 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 74,3% contre un taux attendu de 75%.

Par rapport aux réalisations à la même période en 2016, celles de 2017 ont connu une augmentation 16,7 milliards de francs CFA, correspondant à une progression de 83,3%.

Tableau n° 3: Les réalisations (en milliers de FCFA) de la Direction Générale des Impôts et des Domaines à fin septembre 2017.

Nature des recettes	Réalisation à fin septembre 2016	Prévision 2017	Total réalisation à fin septembre 2017			Taux de réalisation
			Cash	Ordre	Total	
Recettes fiscales	19 594 076	46 187 998	30 442 714	3 901 526	34 344 240	74,4
Recettes non fiscales	1 480 349	6 071 385	3 615 450	762 269	4 377 719	72,1
Recettes sur exercices ant	330 070	228 338	275 726	-	275 726	120,8
Produits divers	108 178	521 338	395 799	-	395 799	75,9
Total	21 512 673	53 009 059	34 729 689	4 663 795	39 393 484	74,3

Source : DGID

Au regard des informations contenues dans le tableau ci-dessus, l'objectif assigné à la DGID de mobiliser 34,7 milliards de francs CFA en cash à fin septembre 2017 a été atteint. Cette performance s'explique entre autres par les facteurs suivants :

- L'amélioration du niveau de civisme fiscal ;
- La poursuite des actions en recouvrement ;
- La prise en charge immédiate des droits dus pour toutes les déclarations déposées ou notifiées ;
- L'interdiction des déclarations non accompagnées de paiement ;
- Le meilleur suivi des dossiers des sociétés forestières.

Pour réaliser l'objectif d'ici la fin de l'année voire le dépasser, la DGID envisage de mettre en œuvre les actions déjà annoncées et qui se présentent comme suit :

- La poursuite de la campagne de sensibilisation des contribuables ;
- Le suivi des engagements des sociétés de téléphonie mobile relatif au versement mensuel de la TVA;
- La vérification de la sincérité des déclarations en matière des Droits d'Accise (DA) et de la Contribution de Développement Social (CDS) ;
- La poursuite de l'intensification des actions en recouvrement ;

- L'analyse des DSF des entreprises (Contrôle sur pièces) ;
- La poursuite du contrôle mixte Impôt-Douanes.

➤ **La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique**

Au 30 septembre 2017, la DGTCP a recouvré au total 1,2 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 6 milliard de francs CFA, soit un taux de réalisation 20 %.

Comparée à la même période de l'exercice 2016 où le niveau de recouvrement était de 3,6 milliards de francs CFA, on observe une régression drastique de 66,7%.

Cette situation est liée en grande partie par le non versement du dividende de la BEAC aux Etats membres.

B) Les emprunts

A fin septembre 2017, le montant global mobilisé sous forme d'emprunt pour soutenir la trésorerie se chiffre à 18,4 milliards de francs CFA. Ce montant se décompose en émission des bons du trésor (13,1 milliards de francs CFA) et l'emprunt contracté auprès du Fonds Monétaire International (5,3 milliards de francs CFA).

2.1.2 - Les ressources extérieures

Constituées des appuis budgétaires, des dons et emprunts projets/programmes, le niveau de mobilisation des ressources extérieures à fin septembre a atteint 57,6 milliards de francs CFA. Le montant mobilisé représente 83,8% expliqué par des annonces d'appuis budgétaires programmés en 2016 dont les décaissements ne sont intervenus qu'en 2017.

Ces ressources se décomposent en appuis budgétaires (23,6 milliards de francs CFA) et en dons et emprunts programmes/projets aux montants respectifs de 31,5 milliards de francs CFA et 2,5 milliards de francs CFA.

Le tableau ci-dessous présente les principaux bailleurs ayant contribué à mobiliser les appuis budgétaires au cours de la période sous revue.



Tableau n°4 : Répartition des appuis budgétaires (en milliers de FCFA) par bailleurs à fin septembre 2017

	1er trimestre 2017	2ième trimestre 2017	3ième trimestre 2017	Total
Union Européenne			13 119 000	13 119 000
Banque Africaine de Développement		3 451 000	6 417 000	9 868 000
Timor Leste 2	609 000			609 000
Total	609 000	3 451 000	19 536 000	23 596 000

Source : DGTCP

2.2 - Exécution des dépenses par titre

Les dépenses de l'Etat engagées sur ressources propres au cours des neuf premiers mois de l'année 2017 se sont établies à 95,6 milliards de FCFA sur une prévision annuelle de 182,2 milliards¹, équivalent à un taux d'engagement de 52,5%. Par rapport à la même période de l'année dernière, ce niveau a connu une progression de 38,4%, expliquée principalement par la mise en exécution des différentes mesures prises pour encadrer l'exécution budgétaire en 2017 dont l'une concerne la formation des gestionnaires et administrateurs de crédits sur les procédures des dépenses publiques.

Quant aux dépenses ordonnancées, le montant se chiffre à 75,9 milliards de francs CFA, correspondant à 79,3% du montant engagé. On observe de ce fait une nette corrélation entre le montant des engagements et celui des ordonnancements ; ce qui démontre la prudence dans l'ordonnement des dépenses dans le but d'éviter d'accumuler des arriérés de paiement.

Sur la période sous revue, le montant cumulé des dépenses ordonnancées et celles par procédure exceptionnelle se chiffre à 89,5 milliards de francs CFA et représente 93,6% du montant engagé.

La situation des dépenses engagées et ordonnancées par titre au troisième trimestre 2017 est présentée dans le tableau ci-dessous.

¹ Ce montant ne prend pas en compte le montant des investissements sur financements extérieurs qui s'élève à 55 milliards de francs CFA.

Tableau n° 5 : Exécution des dépenses de janvier à septembre 2017 par titre (en milliers de FCFA)

Nature des dépenses	Cumul des dépenses engagées à fin septembre 2016 [1]	Prévisions 2017 [2]	Cumul des dépenses engagées à fin septembre 2017 [3]	Cumul des ordonnancements à fin septembre 2017 [4]	Taux d'engagement [3]/[2]	Taux d'ordonnements [4]/[3]	Cumul des OP émis à fin septembre 2017	Total Ordonnances + OP
Personnel	42 088 580	58 021 043	42 722 750	42 722 750	73,63	100,00		42 722 750
Fonctionnement	15 986 865	26 766 527	24 722 829	14 308 204	92,36	57,87	9 630 123	23 938 327
Frais financier	-	3 689 000			0,00			-
Intervention	8 629 918	57 047 651	17 672 135	11 819 219	30,98	66,88	3 989 568	15 808 787
Investissement	2 266 989	72 348 145	10 420 713	6 976 179	14,40	66,95		6 976 179
Remboursement de la dette	141 982	19 362 000	98 262	50 000	0,51	50,88		50 000
TOTAL	69 114 334	237 234 366	95 636 689	75 876 352	40,31	79,34	13 619 691	89 496 043

Source : DGB (Ges'Co & Direction de la Solde)

✓ Titre 1 : Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel en tant que dépenses payées sans ordonnancement préalable, ont été liquidées par la Direction de la Solde et des Pensions à hauteur de 42,7 milliards de francs CFA, soit 73,6% des prévisions annuelles de 2017 contre 84,2% à la même période en 2016.

Comparativement à la même période un an plus tôt, les dépenses de personnel ont connu une légère augmentation de 1,5%. Cette situation s'explique par la prise en charge des nouvelles recrues dans les secteurs sociaux (Santé, Education, Affaires Sociales, Développement Rural, et Justice). Toutefois, il convient de noter la maîtrise de cette catégorie de dépenses grâce notamment aux opérations de contrôle physique des FACA et du nettoyage du fichier de la solde.

✓ Titre 2 : Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses relatives aux achats de Biens et Services ont été engagées sur la période sous revue à hauteur de 24,7 milliards de francs CFA, ce qui représente 92,3% de la dotation annuelle. En comparaison aux dépenses engagées à la même période il y a un an, le niveau des engagements de 2017 est en hausse de 54,6%. Cette situation s'explique entre autres par : i) une relative maîtrise des procédures d'exécution des dépenses publiques suite à l'atelier de formation organisé à l'intention des gestionnaires de crédits aussitôt après l'ouverture de l'exercice budgétaire ; ii) la volonté de certains fournisseurs à collaborer avec l'Etat ; et iii) surtout les nombreuses sollicitations des dépenses urgentes qui doivent être exécutées en procédure simplifiée, notamment : les évacuations sanitaires, les

missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et les rapatriements des dépouilles mortelles. Ces cas ci-évoqués expliquent le niveau élevé (23,9 milliards) du montant cumulé des dépenses ordonnancées et des dépenses exécutées par procédure simplifiée (Ordre de Paiement).

✓ **Titre 4 : Les dépenses de transferts et subventions**

A fin septembre 2017, les dépenses de transfert et subvention exécutées base engagement se chiffrent à 17,67 milliards de francs CFA sur une dotation de 57 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 31 %, contre 29 % en 2016.

Le taux d'exécution de 31% se traduit par une progression des dépenses de plus de 9 milliards de francs CFA par rapport à 2016.

Cette situation traduit la volonté du Gouvernement de contenir les tensions sociales à travers le paiement régulier des pensions, bourses et les vacances. Une partie non négligeable de ces dépenses est orientée pour la prise en charge des évacuations sanitaires, les contributions aux organismes internationaux et certaines structures nationales, ainsi que le fonctionnement des Institutions de la République.

✓ **Titre 5 : Les dépenses d'investissement**

Deux sources de financement sont identifiées pour les dépenses d'investissement. La première concerne le Budget Extraordinaire en Capital (BEC) pour le financement sur ressources intérieures et la seconde, est le financement extérieur à travers les dons et emprunts programmes et projets.

Le budget 2017 a prévu globalement 72,3 milliards de francs CFA au titre des dépenses d'investissement dont 17,3 milliards de francs CFA pour le financement sur ressources propres et 55 milliards de francs CFA sur ressources extérieures.

a) Budget Extraordinaire en Capital

A fin septembre 2017, il a été engagé 10,4 milliards de francs CFA au profit des investissements financés sur le Budget Extraordinaire en capital (BEC), ce qui équivaut à un taux d'engagement de 60,1%. Alors qu'à la même période de l'année précédente, 2,2 milliards seulement ont été engagés correspondant à un taux d'exécution de 16,4%.

Ce fort taux d'exécution enregistré en 2017 s'explique par l'approbation des programmes d'emploi et des plans prévisionnels de passation des marchés élaborés



par les départements ministériels et les institutions de la République un peu plus tôt que les années antérieures. Ceci, grâce à l'appui de la Direction Générale des Marchés Publics.

Cette évolution est liée en grande partie par la réalisation des travaux d'extrême urgence tels que la réhabilitation de certains bâtiments administratifs, le renouvellement du parc automobile de l'administration, les travaux de réhabilitation des infrastructures routières et l'acquisition des mobiliers et matériels de bureau.

Il convient de noter toutefois que compte tenu du niveau prévisionnel de la trésorerie liée à la saisonnalité des recettes, certains dossiers des investissements ont été bloqués à la phase de préparation des contrats. Ceci pour éviter d'accumuler des arriérés de paiement en fin de l'exercice.

b) Financement des investissements sur ressources extérieures

D'après les informations fournies par la Direction Générale de la Programmation Economique du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, à fin septembre 2017, 34 milliards de francs CFA ont été dépensés pour financer certains projets de développement inscrits dans le budget 2017. Ce montant représente 61,8% des prévisions annuelles qui se chiffrent à 55 milliards de francs CFA.

Les secteurs concernés par ces dépenses sont : la santé, l'Education, l'Energie, l'Agriculture, l'Elevage, l'Eau et Assainissement, les Infrastructures routières, la Justice, et l'Environnement.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des ressources par bailleur et les modes de financement.

Tableau n° 6 : Répartition des bailleurs ayant financé les investissements à fin septembre selon le mode de financement (en milliers de FCFA)

	Mode de financement		
	Don	Prêt	Total
UE	9 723 331	-	9 723 331
BM	2 469 036	149 435	2 618 471
BAD	5 259 007	-	5 259 007
AFD	780 371	-	780 371
Fonds Saoudien	-	1 670 121	1 670 121
BADEA	-	38 135	38 135
FIDA	78 198	78 198	156 396
BDEAC	671 789	573 345	1 245 134
FAO	7 505 891		7 505 891
Fond Mondial	242 065		242 065
FM/BM	618 982		618 982
GAVI/OMS/UNICEF	823 023		823 023
CBLT	13 368		13 368
WWF	700 000		700 000
PNUD	2 536 927	-	2 536 927
ACBF	82 031		82 031
TOTAL	31 504 019	2 509 234	34 013 253

Source : DGPE, MEPC

✓ Titre 6 : Les dépenses de remboursement de la dette

Ces dépenses sont des dépenses à charge de trésorerie. Sur la base des échéanciers de paiement, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique procède à la prise en charge comptable et la Direction Générale du Budget procède à la régularisation ultérieurement.

A fin septembre 2017, seulement 98,3 millions de francs CFA ont été engagés au titre de remboursement de la dette, alors que le Trésor Public a payé aux différents créanciers plus de 22,2 milliards de francs CFA y compris les frais financiers.

2.3 - Analyse des dépenses sociales

Selon le Protocole d'Accord Technique (PTA) du programme appuyé par la FEC, les dépenses sociales sont celles orientées en faveur des secteurs de l'Education, de la Santé, des Affaires Sociales, de l'Eau et Assainissement, du Monde Rural et de la Micro-finance. Le suivi des dépenses au profit de ces secteurs se fait à travers l'état d'exécution du budget (hors salaire) des départements dont relèvent lesdits secteurs,

notamment les ministères de : l'Education Nationale, la Santé, les Affaires Sociales, l'Energie et l'Hydraulique, l'Agriculture et l'Entrepreneuriat.

A fin septembre 2017, le montant des dépenses exécutées en ordonnance et ordre de paiement (hors salaires) s'élève à 9,8 milliards de francs CFA, ce qui représente un taux d'exécution de 21,9% des prévisions annuelles des six départements ministériels concernés. Ce taux cache des disparités entre les départements ministériels. Alors que les ministères de l'Education Nationale et des Affaires Sociales, ont exécuté leurs budgets au-delà de la moyenne (21,9%), les autres départements ministériels ont très faiblement engagé leurs crédits. Ce sont les ministères de : l'Agriculture (19,8%), la Santé (16,2%), l'Energie et Hydraulique (2,2%) ; et Petites et Moyennes Entreprises (0,9%). Cette situation dénote la problématique de capacité d'absorption ou de maîtrise des procédures d'exécution des dépenses publiques au niveau de certains départements ministériels.

Le tableau ci-dessous présente le niveau des dépenses sociales.

Tableau n° 7 : Exécution des dépenses au profit des secteurs sociaux (hors salaires) à fin septembre 2017 (en milliers de francs CFA).

	Dotation 2017 [1]	Total dépenses ordonnancées à fin septembre 2017 [2]	Total dépenses effectuées par OP à fin septembre 2017 [3]	Total Ordonnances et OP à fin septembre 2017 [4]	Taux d'exécution (en %) = [4]/[1]
Education	9 933 099	4 759 459	1 101 258	5 860 717	59,0
Titre II: Fonctionnement	4 051 284	2 494 190	1 101 258	3 595 448	88,7
Titre IV: Intervention	2 916 600	698 121	-	698 121	23,9
Titre V: Investissement	2 965 215	1 567 148	-	1 567 148	52,9
Santé	18 485 873	1 164 580	1 831 563	2 996 143	16,2
Titre II: Fonctionnement	5 809 824	973 182	1 831 563	2 804 745	48,3
Titre IV: Intervention	210 000	175 400	-	175 400	83,5
Titre V: Investissement	12 466 049	15 998	-	15 998	0,1
Affaires Sociales	2 062 168	693 427	103 223	796 650	38,6
Titre II: Fonctionnement	165 561	36 445	103 223	139 668	84,4
Titre IV: Intervention	761 810	411 358	-	411 358	54,0
Titre V: Investissement	1 134 797	245 624	-	245 624	21,6
Développement Rural	4 374 790	741 835	126 499	868 334	19,8
Titre II: Fonctionnement	275 725	107 411	126 499	233 910	84,8
Titre IV: Intervention	895 000	494 454	-	494 454	55,2
Titre V: Investissement	3 204 065	139 970	-	139 970	4,4
Energie	9 657 880	211 841	-	211 841	2,2
Titre II: Fonctionnement	49 700	25 877	-	25 877	52,1
Titre IV: Intervention	75 000	75 000	-	75 000	100,0
Titre V: Investissement	9 533 180	95 964	-	95 964	1,0
Petites et Moyennes Entreprises	227 288	2 000	-	2 000	0,9
Titre II: Fonctionnement	14 000	2 000	-	2 000	14,3
Titre V: Investissement	213 288	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	44 741 098	7 558 142	2 227 435	9 785 577	21,9
Total Fonctionnement	10 366 094	3 639 105	2 227 435	5 866 540	56,6
Total Intervention	4 858 410	1 854 333	-	1 854 333	38,2
Total Investissement	29 516 594	2 064 704	-	2 064 704	7,0

Source : DGB (Ges'Co)

2.4 - Dépenses admises en paiement

Sur la base de l'exécution du plan annuel de trésorerie, le volume de dépenses payées par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTCP) de janvier à septembre 2017 se chiffre globalement à 110,8 milliards de F CFA contre un objectif de 114 milliards de F CFA, soit un taux de paiement de 97,2%. Comparativement à la même période en 2016, le niveau de paiement est en progression de 13,9%. Cette situation s'explique par une légère amélioration de la trésorerie, ce qui a permis au Gouvernement d'honorer ses engagements.

Le tableau ci-dessous présente la situation de paiement des dépenses à fin septembre 2017.

Tableau n° 8 : Situation des dépenses payées par la DGTCP à fin septembre 2017 (en milliers de FCFA).

	Montant des dépenses payées à fin septembre 2016 [1]	Prévisions à fin septembre 2017 [2]	Montant des dépenses payées à fin septembre 2017 [3]	Taux de paiement [3]/[2]
Dépenses primaires	60 033 000	76 976 000	72 963 000	94,8
Salaire	37 039 000	38 100 000	37 355 000	98,0
Biens et services	12 309 000	18 072 000	19 217 000	106,3
Transfert et sub	10 685 000	20 804 000	16 391 000	78,8
Dépenses en capital	28 320 000	9 136 000	4 854 000	53,1
Dettes	8 946 000	24 772 000	22 241 000	89,8
paiement es arriérés		3 125 000	10 755 000	344,2
TOTAL	97 299 000	114 009 000	110 813 000	97,2

Sources : LF2017, DGTCP

2.5 – Mise en corrélation des ordonnancements et des paiements

Tableau n° 9: Situation des restes à payer ou à régulariser à fin septembre 2017
(en milliers de FCFA)

	Montant des dépenses payées à fin septembre 2017 [1]	Total Ordonnances + Ordre de Paiemt [2]	Reste à payer ou à régulariser [3]=[2]-[1]
Dépenses primaires	72 963 000	82 469 864	9 506 864
Salaires	37 355 000	42 722 750	5 367 750
Biens et services	19 217 000	23 938 327	4 721 327
Transferts et subventions	16 391 000	15 808 787	- 582 213
Dépenses en capital	4 854 000	6 976 179	2 122 179
Dettes	22 241 000	50 000	- 22 191 000
paiement es arriérés	10 755 000		- 10 755 000
TOTAL	110 813 000	89 496 043	- 21 316 957

Sources : DGB, DGTCP

L'examen du tableau ci-dessus fait ressortir des écarts positifs sur les rubriques suivantes : salaires (5,4 milliards de francs CFA) ; biens et services (4,7 milliards de francs CFA) ; et dépenses en capital (2,1 milliards de francs CFA). Il s'agit des dépenses ordonnancées dont le paiement n'a été que partiel. Il se dégage ainsi un volume de reste à payer effectif par la DGTCP de 6,8 milliards. Pour ce qui concerne les dépenses de personnel, ceci résulte du fait que le montant payé par la DGTCP est en net (hors retenues). L'écart positif ne constitue pas des arriérés de paiement. Par contre, les rubriques dettes et transferts et subventions dégagent des écarts négatifs. Cette situation s'explique par la prise en charge des dépenses à charge de trésorerie ou des dépenses payées sans ordonnancement préalable dont le processus de régularisation est en cours.

S'agissant de la rubrique arriérés qui présente un écart négatif, il s'agit du règlement des dépenses qui ont fait l'objet de prise en charge par la DGB avant l'exercice 2017.

III – PERSPECTIVES POUR LE DERNIER TRIMESTRE

Le dernier trimestre de l'année 2017 sera marqué plus particulièrement par la prudence dans la gestion de la trésorerie en vue d'éviter d'accumuler des arriérés de paiement. En matière du suivi des dépenses publiques, il sera procédé à l'organisation des services en vue de procéder aux opérations de régularisation.



En effet, en termes de mobilisation des ressources, la poursuite de la mise en œuvre des actions arrêtées d'un commun accord avec les services du FMI dans le cadre des discussions au titre de la seconde revue du programme contribuera à accroître le niveau des recettes.

S'agissant de la maîtrise des dépenses publiques, celle-ci se fera prioritairement à travers la masse salariale qui baisserait suite aux mesures suivantes : i) départ à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat civils et environ 288 policiers dont les effets débiteront à partir du mois de septembre 2017; ii) poursuite du suivi du mouvement des diplomates en fin de mission qui sont rapatriés ; et iii) suspension des salaires des diplomates qui n'auraient pas repris service dans leur administration d'origine. Dans cette dynamique, la Direction Générale du Budget poursuivra le rythme des engagements en adéquation avec le plan prévisionnel de trésorerie afin d'éviter l'accumulation des arriérés de paiement.

Conclusion

Les difficultés rencontrées sont de deux ordres. La première est celle liée à l'instabilité de l'applicatif Ges'Co qui ne permet pas d'importer automatiquement les informations extraites dans Excel pour faciliter les calculs. Il faut passer par une saisie manuelle qui est source d'erreurs si l'on n'y prête pas attention. La seconde est relative à la remontée tardive des données relatives aux investissements financés sur ressources extérieures. En effet, il est prévu dans le budget un montant de 55 milliards de francs CFA pour financer les investissements ; malheureusement, la procédure d'exécution ne suivant pas la procédure en vigueur, il est difficile d'avoir les informations sur le niveau de consommation des crédits en temps réel pour leur prise en compte dans le rapport d'exécution budgétaire.

L'exécution budgétaire au quatrième sera marquée davantage aux opérations de régularisation des dépenses payées sans ordonnancement préalable notamment les dépenses de remboursement de la dette, les dépenses en frais financiers, les dépenses de pensions, et les dépenses de personnel liquidées par la Direction de la Solde et des Pensions.



Alexis GUENENGAFO,
Directeur Général du Budget